

DECRET N° 71-50 /CP/MIT

du 22 Mars 1971

portant nomination de Mr Albert TOUFIC,
Animateur de Réalisation et Conseiller
Technique de l'ORTF, comme Conseiller
Technique au Ministère de l'Information
et du Tourisme. -

LE PRESIDENT DU CONSEIL PRESIDENTIEL,
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Déclaration du 30 avril 1970, instituant un Conseil Prési-
dential ;
VU l'Ordonnance N°70-34/CP du 7 Mai 1970, portant Charte du Con-
seil Présidentiel ;
VU le Décret N°70-81/CP du 7 mai 1970, portant formation du Gou-
vernement ;
Sur proposition du Ministre de l'Information et du Tourisme,

D E C R E T E :

Article 1er - Mr Albert TOUFIC, Animateur de Réalisation et Conseiller
Technique de l'ORTF, est nommé Conseiller Technique au Ministère de
l'Information et du Tourisme pour les problèmes de Radiodiffusion et
Télévision.

Article 2 - Cumulativement avec ses fonctions, Mr TOUFIC est également
nommé Conseiller Technique auprès du Directeur de la Radiodiffusion et
chargé de la formation AP/1 des Animateurs de Programmes et Assistants
de Production de la Radiodiffusion.

Article 3 - Le présent décret qui prend effet à compter du 15 février
1971, sera publié au Journal Officiel.-

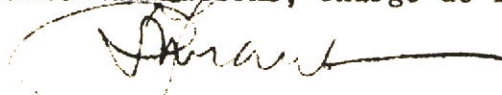
Fait à COTONOU, le 22 Mars 1971

par le Président du Conseil Présidentiel,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Pour le Ministre de l'Information et du Tourisme
absent, le Ministre des Postes et
Télécommunications, chargé de l'intérim,

Hubert MAGA



Karl AHOUANSOU

Ampliations : PCP 6 - MCP 4 - CS 6
MIT 4 - Ministères 10 - HC 3 - DN 1
SGG 4 - IAA-DCCT-IGF-Gde Chanc. 4
Intéressé 1 - MAC 2 - DEP-DGAJL 2
Dtion Stat. 2 - JORD 1.